

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00715 Numéro SIREN : 399 692 714 Nom ou dénomination : ABPSI

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 10970

A.B.P.S.I.
Société par action simplifiée au capital de 40 000 €
106 bis av Pierre Sémard
94210 LA VARENNE
N° de SIRET 399 692 714 00021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2019

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 135 369,25 € en totalité en report à nouveau qui deviendra donc créiteur de 566 158,16 €.

Après cette affectation, l'assemblée générale décide de distribuer en prélevant sur le report à nouveau une somme de 40 000 € représentant un dividende brut de 1 € par action. Le compte report à nouveau deviendra donc créiteur de 526 158,16 €.

Selon les modalités fiscales les dividendes payés à des actionnaires personne physiques, fiscalement domiciliés en France seront soumis :

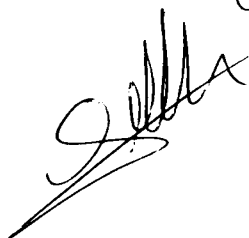
- au paiement à la source :
 - des prélèvements sociaux sur les dividendes, au taux actuel de 17,20 %,
 - d'un prélèvement forfaitaire au taux actuel de 12,80 %, correspondant à l'impôt sur le revenu 2019 des actionnaires concernés.
- ou bien sur option individuelle des actionnaires conserver l'ancienne règle de l'abattement de 40 % lors de l'imposition à l'impôt sur le revenu dans les mains des bénéficiaires.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Taux d'abattement
31/12/2017	0 €	
31/12/2016	0 €	
31/12/2015	0 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

*Copie certifiée
conforme à
l'original*



A.B.P.S.I.

Société par action simplifiée au capital de 40 000 €
106 bis av Pierre Sémard
94210 LA VARENNE
N° de SIRET 399 692 714 00021

AFFECTATION DES RESULTATS :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 135 369,25 € en totalité en report à nouveau qui deviendra donc créiteur de 566 158,16 €.

Après cette affectation, l'assemblée générale décide de distribuer en prélevant sur le report à nouveau une somme de 40 000 € représentant un dividende brut de 1 € par action. Le compte report à nouveau deviendra donc créiteur de 526 158,16 €.

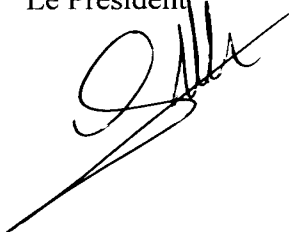
Selon les modalités fiscales les dividendes payés à des actionnaires personne physiques, fiscalement domiciliés en France seront soumis :

- au paiement à la source :
 - des prélèvements sociaux sur les dividendes, au taux actuel de 17,20 %,
 - d'un prélèvement forfaitaire au taux actuel de 12,80 %, correspondant à l'impôt sur le revenu 2019 des actionnaires concernés.
- ou bien sur option individuelle des actionnaires conserver l'ancienne règle de l'abattement de 40 % lors de l'imposition à l'impôt sur le revenu dans les mains des bénéficiaires.

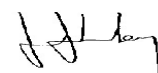
Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Taux d'abattement
31/12/2017	0 €	
31/12/2016	0 €	
31/12/2015	0 €	

Le Président



*Copie certifiée
conforme à
l'original*



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 230 372 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	813 197	66,09 %
Ventes de produits finis	98 605	8,01 %
Production de travaux	315 523	25,64 %
Produits des activités annexes	3 046	0,25 %
TOTAL	1 230 372	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 45 837 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	181 367	45 878	135 489
Résultat financier	-293	-74	-219
Résultat exceptionnel	132	33	99
Participation des salariés			
TOTAL	181 206	45 837	135 369

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

A.B.P.S.I.
Société par action simplifiée au capital de 40 000 €
106 bis av Pierre Sémard
94210 LA VARENNE
N° de SIRET 399 692 714 00021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2019

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 135 369,25 € en totalité en report à nouveau qui deviendra donc créiteur de 566 158,16 €.

Après cette affectation, l'assemblée générale décide de distribuer en prélevant sur le report à nouveau une somme de 40 000 € représentant un dividende brut de 1 € par action. Le compte report à nouveau deviendra donc créiteur de 526 158,16 €.

Selon les modalités fiscales les dividendes payés à des actionnaires personne physiques, fiscalement domiciliés en France seront soumis :

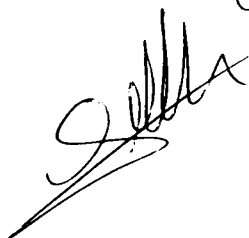
- au paiement à la source :
 - des prélèvements sociaux sur les dividendes, au taux actuel de 17,20 %,
 - d'un prélèvement forfaitaire au taux actuel de 12,80 %, correspondant à l'impôt sur le revenu 2019 des actionnaires concernés.
- ou bien sur option individuelle des actionnaires conserver l'ancienne règle de l'abattement de 40 % lors de l'imposition à l'impôt sur le revenu dans les mains des bénéficiaires.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Taux d'abattement
31/12/2017	0 €	
31/12/2016	0 €	
31/12/2015	0 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

*Copie certifiée
conforme à
l'original*



Handwritten signature

A.B.P.S.I.

Société par action simplifiée au capital de 40 000 €
106 bis av Pierre Sémard
94210 LA VARENNE
N° de SIRET 399 692 714 00021

AFFECTATION DES RESULTATS :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 135 369,25 € en totalité en report à nouveau qui deviendra donc créiteur de 566 158,16 €.

Après cette affectation, l'assemblée générale décide de distribuer en prélevant sur le report à nouveau une somme de 40 000 € représentant un dividende brut de 1 € par action. Le compte report à nouveau deviendra donc créiteur de 526 158,16 €.

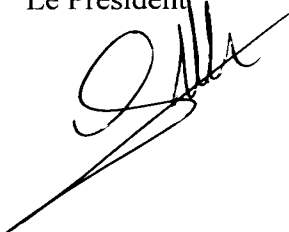
Selon les modalités fiscales les dividendes payés à des actionnaires personne physiques, fiscalement domiciliés en France seront soumis :

- au paiement à la source :
 - des prélèvements sociaux sur les dividendes, au taux actuel de 17,20 %,
 - d'un prélèvement forfaitaire au taux actuel de 12,80 %, correspondant à l'impôt sur le revenu 2019 des actionnaires concernés.
- ou bien sur option individuelle des actionnaires conserver l'ancienne règle de l'abattement de 40 % lors de l'imposition à l'impôt sur le revenu dans les mains des bénéficiaires.

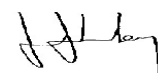
Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Taux d'abattement
31/12/2017	0 €	
31/12/2016	0 €	
31/12/2015	0 €	

Le Président



*Copie certifiée
conforme à
l'original*



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 230 372 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	813 197	66,09 %
Ventes de produits finis	98 605	8,01 %
Production de travaux	315 523	25,64 %
Produits des activités annexes	3 046	0,25 %
TOTAL	1 230 372	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 45 837 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	181 367	45 878	135 489
Résultat financier	-293	-74	-219
Résultat exceptionnel	132	33	99
Participation des salariés			
TOTAL	181 206	45 837	135 369

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.